

Réf: Dossier N° 055594

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « TOP EDIFICE »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE CHATEAU, Lot 294, Ilot  
254

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/06/2021 , et enregistrés au CEPICI le 23/10/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TOP EDIFICE »

Objet :

- Bâtiments et Travaux Publics (BTP)
- Import-export de matériels de construction
- Import-export de divers produits et matériels
- Commerce général
- Divers

La prise de participation en tous pays et, sous quelque forme que ce soit dans toute entreprise ou société, nationale ou internationale, dont les activités ou l'industrie seraient similaires à celles de la présente société ou de nature à en favoriser le développement.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets ci – dessus définis, susceptibles d'en faciliter l'application ou le développement, le tout tant pour elle – même que pour le compte des tiers.

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE CHATEAU, Lot 294, Ilot  
254

Dirigeant(s) : M AHUI BROU RAISSA ULRICH (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-05318 du 24/11/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°36294/GTCA/RC/2021 du 24/11/2021

